



Le 21 août 2015

FABIENNE KELLER

Monsieur,

*SENATRICE
DU BAS-RHIN*

Le 15 avril 2015, j'ai souhaité vous interpeler par courrier au sujet de votre projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et plus spécifiquement sur la thématique des gares routières.

*VICE PRESIDENTE DE LA
COMMISSION DES FINANCES*

Dans votre réponse par courrier de ce 23 juillet, vous me faites part de vos réserves concernant l'article 3 qui résulte d'un amendement que j'ai défendu au Sénat. Cet article vise d'abord à clarifier les compétences d'aménagement des gares routières et à identifier un coordinateur sur chaque gare routière. Il s'agit de les doter d'une gouvernance claire qui pourrait être assurée par la région, les métropoles (là où elles existent) ou encore les intercommunalités quand elles le demandent.

*VICE PRESIDENTE DE LA
COMMISSION DES AFFAIRES
EUROPEENNES*

Par ailleurs, cet article évoque également la nécessité de rapprocher les gares routières des gares ferroviaires. C'est sur ce dernier aspect que je souhaite vous interpeler plus spécifiquement.

En effet, à la suite des premières expériences qui résultent de la libéralisation des transports par autocar, les professionnels du secteur pointent le manque d'infrastructures permettant aux voyageurs de prendre le car dans des conditions optimales.

Aujourd'hui, bien souvent, un rendez-vous sur un parking ou sur un trottoir tient lieu de « gare routière improvisée », avec pour seules signalétiques de simples autocollants ou des panneaux de fortune. Il n'y bien souvent ni guichet, ni toilettes, ni espace pour patienter à l'abris.

Outre ce manque d'infrastructures qui pose d'évidents problèmes de sécurité, ces lieux de rendez-vous sont bien souvent éloignés des transports en commun et nécessitent donc de s'y rendre à l'aide d'un véhicule personnel.

C'est pourquoi je vous renouvelle ma suggestion d'associer géographiquement les gares routières des gares ferroviaires.

.../...

Monsieur Emmanuel MACRON

Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12



En effet, les gares ferroviaires sont habituellement bien desservies par les autres transports en commun (bus, métro et tram). Elles sont généralement situées au centre-ville et cela est particulièrement appréciable pour les voyageurs, notamment les touristes.

Certes, comme vous le soulignez, rapprocher les gares routières près des gares ferroviaires situées au centre-ville rend leur accès aux autocars plus contraignant. Mais il est également contraignant pour les voyageurs de se rendre en périphérie des villes alors même que les gares ferroviaires sont, elles, particulièrement bien desservies par les transports en commun. Il me semble que c'est au bus de s'adapter et faciliter la vie des voyageurs et non l'inverse.

Assurément, l'intermodalité entre les différents modes de transports serait mieux assurée si l'on rapprochait les gares routières des gares ferroviaires.

Enfin, permettez-moi d'être inquiète car cette libéralisation des transports par autocar n'est manifestement pas suffisamment accompagnée par l'État. À l'horizon 2016, selon certaines estimations, près de 5 millions de voyageurs emprunteront chaque année le bus. Où sont les infrastructures nécessaires en terme de gare routières ? Vous évoquez une large concertation pour pallier à ces difficultés : ne pensez-vous pas qu'il eût fallu la mener en amont de la libération de ce secteur ?

Pour prendre l'exemple du train, la restructuration et la modernisation des gares TGV précèdent la mise en service d'une ligne à grande vitesse. La pertinence de cette logique qui me semble difficilement contestable.

Monsieur le Ministre, vous avez fait le choix de développer ce nouveau service de transport par bus et cette décision semble soutenue par les professionnels du secteur et suscite l'intérêt des voyageurs.

Pour autant, nous ne sommes aujourd'hui qu'à la moitié du chemin. Il est désormais important de le chaîner aux autres modes de transports, afin de proposer une offre cohérente et intégrée. Il est également essentiel que l'État accompagne cette libéralisation et la rendre pleinement opérationnelle.

C'est pourquoi je vous invite à lancer au plus vite un « grand chantier des gares routières françaises ». Un chantier de gares modernes, liées aux autres modes de transports et jouant pleinement la carte de l'intermodalité.

Vous remerciant pour votre attention, je vous prie de croire, Monsieur, m'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in blue ink, reading 'Fabienne Keller'.

Fabienne Keller